

## Germaine Tillion, résistante : une vie d'engagements



Germaine Tillion vers 1940  
© Association Germaine Tillion

Née 30 mai 1907, ethnologue, Germaine Tillion est avec le colonel Hauet l'une des têtes de l'Union nationale des combattants coloniaux qui se forme au début l'Occupation pour venir en aide aux soldats coloniaux prisonniers. De légale, l'activité évolue rapidement vers d'autres qui le sont moins et vers des actions de résistance (propagande, évasion, renseignement), dont certaines en contact étroit avec le groupe dit du Musée de l'Homme. Arrêtée le 13 août 1942 suite à une trahison, Germaine Tillion est déportée le 31 octobre 43 à Ravensbrück. Dans le camp, elle continue de résister en documentant les crimes ou en écrivant une opérette; *Le Verfügbar aux enfers*. Après la guerre, Germaine Tillion constitue une abondante documentation sur la Résistance et la Déportation, et est partie prenante de procès dont celui de Ravensbrück. "Femme-mémoire", elle a beaucoup témoigné. Reprenant ses travaux d'ethnologie, elle devient directrice d'études à l'École pratique des hautes études en 1956. Elle continue par ailleurs à mener les combats qu'elle estime justes et s'engage ainsi contre la torture lors de la guerre d'Algérie. Germaine Tillion est décédée le 19 avril 2008 à Saint-Mandé et a été panthéonisée en 2015.

### Activité introductive

Pourquoi faire entrer Germaine Tillion au Panthéon ? - *Discussion collective*



- [Emission RFI avril 2015, Lumni enseignement](#)
- [Extraits du discours de François Hollande 27 mai 2015](#)

### Pourquoi s'engager ?

Faire comparer aux élèves les trois témoignages autour de deux axes :

- Réaction à l'armistice.
- Opinion sur le maréchal Pétain.

==> En autonomie, sous forme de questions ou de tableau comparatif.

Documents  
Voir annexe 1

Important : revenir en fin d'activité sur le témoignage comme source essentielle, mais à utiliser avec méthode.



## Résistance et Déportation

- Proposer un dossier documentaire aux élèves avec une question générale ; plusieurs questions ; tableau d'analyse.
- Faire travailler des groupes sur l'action de Germaine Tillion dans la Résistance ; d'autre sur son vécu en Déportation. Mêler les groupes pour aboutir à une production finale.



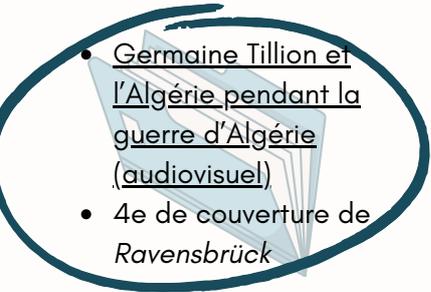
Documents  
Voir annexe 2

- *Variante : proposer une étude à partir de témoignages audiovisuels*



Vous souhaitez initier vos élèves à la recherche d'archives ?  
=> vous pouvez leur proposer cette activité numérique  
conçue par la Fondation de la Résistance

## Après la guerre

- 
- Germaine Tillion et l'Algérie pendant la guerre d'Algérie (audiovisuel)
  - 4e de couverture de Ravensbrück

- Réfléchir avec les élèves sur les engagements de Germaine Tillion après la guerre.
- Proposer une réflexion collective sur ce qu'incarne Germaine Tillion et la notion d'engagement.

## Annexe 1 – Pourquoi s'engager ?

Mais elle avait cru à l'arrêt de l'offensive allemande sur la Somme, puis sur la Seine, puis sur la Loire, et aurait cru à un arrêt sur l'Adour. Elle est consternée par l'armistice, mais ne se sent qu'une sorte de culpabilité personnelle à l'égard des alliés anglais (songe à passer en Angleterre pour offrir ses services). Par contre estime qu'il n'y a pas culpabilité nationale, le désastre justifiant l'armistice. Elle n'incrimine donc pas Pétain; pendant des mois encore, la thèse de la nécessité de l'armistice lui apparaît plausible, et encore maintenant elle croit que ce n'est pas le crime majeur de Pétain. Sur le moment, elle croit que Pétain est un " Résistant ", travaillera à sauver ce qui peut-être sauvé, s'imagine qu'il travaille d'accord avec De Gaulle : elle ne connaissait pas assez l'Allemagne et l'hitlérisme pour estimer ce double jeu futile ou criminel.

1  
9  
4  
6

Témoignage de Germaine Tillion auprès du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, 4 janvier 1946, Archives nationales, 72AJ156

« Je n'avais pas prévu et à peine pressenti l'effondrement de la France et j'en souffrais, d'une douleur insupportable, accrue encore par les reproches que je me faisais de mon indifférence antérieure. (...) Je pensais en 1940 que la France ayant entrepris une guerre aux côtés de l'Angleterre, j'étais personnellement obligée de considérer les Anglais comme des alliés » -

1  
9  
5  
8

Germaine Tillion, « Première Résistance en zone occupée. Du côté du réseau « Musée de l'Homme-Haut-Vildé », *Revue d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n°30, avril 1958

« J'apprends, le 17 juin, la demande d'armistice, et c'est pour moi un choc si violent que j'ai dû sortir pour vomir. Demande l'armistice, c'était ouvrir soi-même sa porte à l'ennemi, c'était se soumettre à un ennemi totalement inacceptable (...) depuis le 17 juin 1940, je considère le vieil homme comme un capitulaire douteux, responsable de toutes les infamies du gouvernement de Vichy ».

1  
9  
9  
7

Germaine Tillion, *La traversée du mal – Entretien avec Jean Lacouture*, Arléa, 1997

## Annexe 2- Résistance et déportation

<p>Septembre 1940 - Août 1942 Paris</p>	<p><u>Activité dans la résistance</u></p> <p>Accusé et dirigé personnellement le réseau <u>HAUET-VILDE</u> réseau qui a été fondé et organisé en- tre Août et Septembre 1940 par: Le Colonel HAUET mort en déportation Le Colonel Maurice de la Rochère, mort en déportation Germaine Tillion, ethnologue, déportée</p>
---	---

Boris Vildé, ethnologue, fusillé

(le réseau a recueilli des renseignements militaires, organisé des lignes d'évasions militaires et civiles, des passages en Angleterre, publié deux journaux clandestins, surveillé des agents doubles etc...)

Boris Vildé, ethnologue, fusillé

(le réseau a recueilli des renseignements militaires, organisé des lignes d'évasions militaires et civiles, des passages en Angleterre, publié deux journaux clandestins, surveillé des agents doubles etc...)

Outre l'activité d'organisation, de recrutement des agents et de transmission de renseignements, Germaine Tillion : a personnellement surveillé et signalé à Londres des traîtres (en particulier Albert Gaveau) a participé à des évasions d'agents de la Résistance (en particulier J. Tenine (F.T.P.), Debizy (I.S. belge) Vomécourt. Au moment des arrestations du groupe auquel appartenait Jacques Lecompte-Boinet (du C.N.R.), Germaine Tillion a pu fournir des boîtes aux lettres, des agents sûrs, un secrétariat et ses transmissions pour Londres. C'est par son intermédiaire qu'il a connu Jacques Legrand (I.S.), Melle Picabia et Barras avec lequel il a par la suite fondé le réseau Manipule.

attestation de  
Jacques Lecompte-  
Boinet remise à  
Melle Vaudreuil

Arrestation de Melle Tillion en Août 1942, le ré -

## Annexe 2 - Résistance et déportation

RÉSEAU « MANIPULE »

Fiche n°

### RECENSEMENT DES AGENTS DU B.C.R.A.

#### INTERNES OU DÉPORTÉS

Nom (en majuscules) : Tillion (TILLION)

Prénoms : Germaine - Marie - Rosine

Date et lieu de naissance : 30.5.09

Réseau ou organisation auquel il appartient : Manipule (groupe Hauet)

Adresse domiciliaire : 40 avenue du grand chêne (St Maurice)

Circonstances de l'arrestation, date et lieu : Le 13 Août 1942 vers 20 heures, dans la gare de Lyon, à un rendez-vous avec un agent double (agent de l'Abwehr), Robert Allouch, prêtre français et vicar de la paroisse de La Varenne depuis 1935. Actuellement arrêté.

Témoins, le cas échéant : Jacques Leconte - Boineat

Lieux d'incarcération successifs : La Santé (13 Août 1942 au 13 ~~1942~~ Octobre 1942) Fresnes (13.10.42 au 21.10.43) Ravensbrück (31.10.43 au 23.4.45)

Adresse en Allemagne :

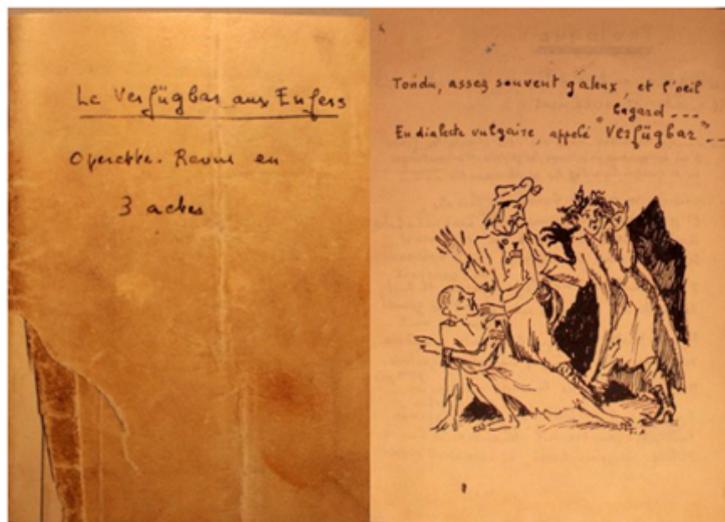
Dernières nouvelles le : libérée par les Suédois le 23 Avril 1945

par : rapatriée à Paris le 11 juillet 1945 -

riz oriental  
 Karry  
 seuls durs  
 moutarde anglaise  
 thym  
 hacher le tout  
 arroser de cognac  
 un peu de piment  
 riz cuit à l'eau  
 emincés de jambon fumé  
 y verser la sauce

---

autre recette  
 sauce anglaise  
 un peu d'ail  
 hacher des fines herbes  
 raper une noix de coco  
 éplucher des amandes amères  
 raper le riz avec la sauce



Germaine TILLION - manuscrit *Le Verfügbar aux Enfers* (1944)

quand elle se la trompe baint  
 Nous sommes sûrs de passer à l'Andaman  
 Refrain -

Le naturaliste : - Du point de vue juridique et administratif la situation du Verfügbar est bien moins que clair --

un triangle noir [fort accent] : - Travail, les, schnell, aufz eleins --

Le chœur (désinvolte) : - -- m'au fous

Triangle noir : - mais m'un t'envoye en transport --

Le chœur (amusé au fait) : - Moi je ne passe pas en transport --

Triangle noir (impressionné) Pourquoi ?

Le chœur : - Parce que je suis du Bloc 32 --

Triangle noir : - Pourquoi es-tu du Bloc 32 ?

Le chœur : - Parce que je suis N.N.

Triangle noir : - qu'est ce que ça veut dire N.N.  
Le chœur : - ça veut dire que je ne passe pas en transport  
Triangle noir : - mais pourquoi es-tu N.N. ?  
Le chœur : - Parce que je suis du Bloc 32 [grand silence indiatensif]  
Triangle noir : - N.N. ça veut dire sûrement quelque chose --  
Le chœur : - Bien sûr -- ça veut dire Nacht und Nebel, - nuit et brouillard --  
Triangle noir : - C'est pas clair --  
Le chœur [le chœur] \*  
 Nous ne sommes pas ce que l'on pense  
 Nous ne sommes pas ce que l'on dit  
 Le secret de votre existence  
 La question, m't'a pas dit --  
le naturaliste : - Dans ce tenébre  
 \* Air de Trois Valses

## Le Verfügbar aux enfers

© Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon

**Recette de cuisine en acrostiche avec le nom du commandant du camp de Ravensbrück en acrostiche**

© Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon

Si vous voulez travailler avec un témoignage audiovisuel :  
[Germaine Tillion témoigne sur Ravensbrück](#), © ECPAD

Penser à donner quelques éléments de contextualisation pour chaque document



Retrouvez tous ces documents et d'autres sur le Musée de la Résistance en ligne



# LE TÉMOIGNAGE EN HISTOIRE CONTEMPORAINE : UNE SOURCE UTILE POUR L'HISTORIEN

*Le témoignage joue un rôle majeur dans nos sociétés contemporaines. Annette Wieviorka parle ainsi de "l'ère du témoin". Si le témoignage est une source précieuse pour les historiens, il doit être utilisé sans se départir des règles de l'analyse historique, et avec un regard critique.*

Un témoignage est le récit par un acteur d'un événement, de ce qu'il a vécu vu et souvent ressenti. Il peut être oral, ou écrit ; spontané ou provoqué.

Danièle Voldman rappelle que "c'est une parole du maintenant sur ce qui est advenu avant". Le témoignage peut évoquer des faits, mais restitue aussi le sens que le témoin donne à ce passé, qui peut être déformé (consciemment ou non).

Il permet donc aussi de saisir la manière dont un individu se représente les événements qu'il évoque, le sens qu'il donne à ce qu'il ou elle a vécu.

Le témoignage est donc une source précieuse pour l'historien :

- pour appréhender les faits en eux-mêmes, surtout pour les événements ou phénomènes qui ont laissé peu de traces. La Résistance, marquée par la clandestinité, n'a pas produit beaucoup d'archives écrites. La parole des résistants et résistantes est donc essentielle.
- Parce qu'il permet d'appréhender la manière dont les individus ont vécu les événements racontés, le sens qu'ils ont pu donner/qu'ils donnent au moment du témoignage à ce qu'ils et elles ont vécu.

Comme pour toute autre source, l'historien doit aborder le témoignage de manière critique, en respectant les règles de la discipline historique. Celui-ci est un regard particulier sur un événement passé : il est donc subjectif. Comme toute parole, il est porteur d'une intention : celui qui parle peut chercher à reconstruire, à altérer, à magnifier,... ce qu'il raconte pour des raisons diverses (gommer les aspérités d'un parcours personnel ; motivations politiques,...). Il peut aussi simplement vouloir raconter le plus objectivement possible : cela n'empêche pas l'expression d'un ressenti, ou des oublis ou une réécriture du passé vécu (avec le passage du temps, la mémoire d'un événement se modifie).

Il faut donc être attentif et attentive :

- au contexte : qui parle ? A quel moment par rapport à l'événement raconté ?
- Au format du témoignage (provoqué, spontané, pour la presse, dans une interview, un cadre scolaire,...) qui peut influencer ce qui va être raconté et la manière dont cela va être raconté
- A l'auteur, à son parcours, si vous le connaissez, tout en gardant une souplesse d'analyse (un homme ou une femme peut évoluer dans son positionnement politique par exemple)
- A la nécessité de croiser le témoignage avec d'autres sources
- A distinguer ce qui relève des faits d'une opinion, et avoir un regard critique